



Clisson Sèvre et Maine Agglo
Rapport d'activités 2023



www.clissonsevremaine.fr



1

**LE MOT
DU PRÉSIDENT**

page 3

2

**RETOUR SUR
L'ANNÉE 2023**

pages 4 et 5

3

**LE
TERRITOIRE**

page 6

4

**LA
GOUVERNANCE**

page 7

5

**LES
COMPÉTENCES**

page 8

6

**LES COOPÉRATIONS
TERRITORIALES**

page 9

7

**LES MOYENS
FINANCIERS**

pages 10 - 11

8

**LES MOYENS
HUMAINS**

page 12

9

**LES SERVICES
RESSOURCES**

page 13

10

**LE LIEN
COMMUNES / AGGLO**

page 14

11

**UNE AGGLOMÉRATION
ENGAGÉE**

pages 15 - 18

12

**LES POLITIQUES
PUBLIQUES**

pages 19 - 35





ÉDITO

Des bases solides pour agir

Lors des premiers mois de mandat en 2020, je nous avais donné deux objectifs. Le premier, structurer et stabiliser une jeune collectivité pleine d'envies et d'ambitions. Le second, engager de grandes transformations pour notre territoire en matière de climat, de mobilité, d'aménagement, de cadre de vie.

Aujourd'hui, les compétences de l'Agglomération sont stabilisées, les équipes constituées. Un immense travail a été réalisé en coulisses pour fluidifier l'organisation de l'Agglomération, poser le cadre de son fonctionnement interne, disposer d'une politique salariale ajustée. Un travail invisible aux yeux du grand public mais tellement essentiel pour garantir un service public de qualité et réalisé dans un esprit d'écoute constructive avec ceux qui l'incarnent au quotidien, les agents de l'Agglomération. Collectivement, nous avons hissé notre collectivité à la hauteur des enjeux et de nos ambitions. Nous nous donnons les moyens d'agir, de construire, de nous projeter.

Dans le même temps, nous avons clarifié notre vision et nos engagements, posant ainsi des bases solides pour un développement équilibré et durable de notre territoire. En 2022, nous avons élaboré et présenté notre Projet de territoire, une feuille de route ambitieuse qui nous a permis de prioriser nos actions en matière d'environnement, de déchets, de qualité de l'eau, de politique énergétique, de mobilités. 2023 a été la première année du Projet de territoire avec des réalisations concrètes sur les mobilités, la préservation de notre ressource en eau, le développement des énergies renouvelables ou encore notre offre culturelle qui se déploie sur le territoire. Autant d'actions relatées dans ce rapport d'activités.

Nous avons su également proposer et expérimenter de nouvelles manières d'avancer dans un esprit collectif, d'échanges et de concertation. Je peux citer pour exemple nos réflexions autour de l'agriculture et de l'alimentation qui ont mobilisé et rassemblé les habitants, les agriculteurs, nos partenaires, les acteurs des filières de transformation et de distribution. Je pense aussi au travail réalisé sur le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Un processus de plus d'un an mené avec les associations et les acteurs locaux pour un plan d'actions qui vise à accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets.

Des bases solides, un cap clair, des projets enclenchés, l'Agglomération est plus que jamais en marche, aux côtés des communes, avec comme fil conducteur qualité de vie et avenir durable pour un territoire qui regorge d'atouts et de créativité.

Jean-Guy Cornu,
Président de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024





Les faits marquants de l'année



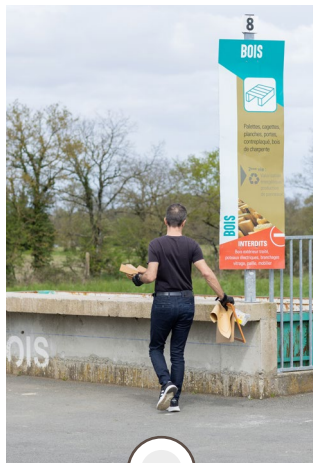
DU 21 AU 25 MARS

Portes ouvertes du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)



31 MARS ET 1^{ER} AVRIL

Handi'défis dans les centres aquatiques



1^{ER} AVRIL

Mise en œuvre du nouveau règlement des déchèteries



1^{ER} AVRIL

Entrée en application de la nouvelle convention de service commun : Autorisation du droit des sols



AVRIL

Nouvelle plateforme d'inscription aux transports scolaires



16 MAI

Fin du parcours d'éducation artistique et culturelle suivi par 160 collégiens : *T au théâtre*



DE FÉVRIER À MAI, PUIS DE FIN AOÛT À DÉBUT OCTOBRE

Distribution en porte à porte de 23 000 bacs jaunes





3 JUIN

3 000 spectateurs pour ParadiseFest à Remouillé



13 JUILLET

Création de la société publique locale (SPL) Clisson Sèvre et Loire Tourisme



22 SEPTEMBRE

Signature du Contrat Opérationnel de Mobilité "Centre Loire-Atlantique" avec la Région et les intercommunalités du bassin de mobilité



11 OCTOBRE

Conférence "Devenir adulte au 21^e siècle : comment accompagner nos ados", à Remouillé par Jocelyn Lachance



NOVEMBRE

1^{er} Défi énergie et eau rassemblant 49 foyers



5 DÉCEMBRE

Forum Élus 2023 sur le thème des transitions et du climat avec l'intervention du GIEC des Pays de la Loire



LES ENTREPRISES SENSIBILISÉES AUX TRANSITIONS

- L'exploratrice Déborah Pardo, invitée de l'Agglo le 8 juin, lors de La Rencontre éco
- 2^e édition de la Semaine des transitions du 25 au 29 septembre
- 1^{ère} édition du Parcours transition écologique suivie par 7 entreprises



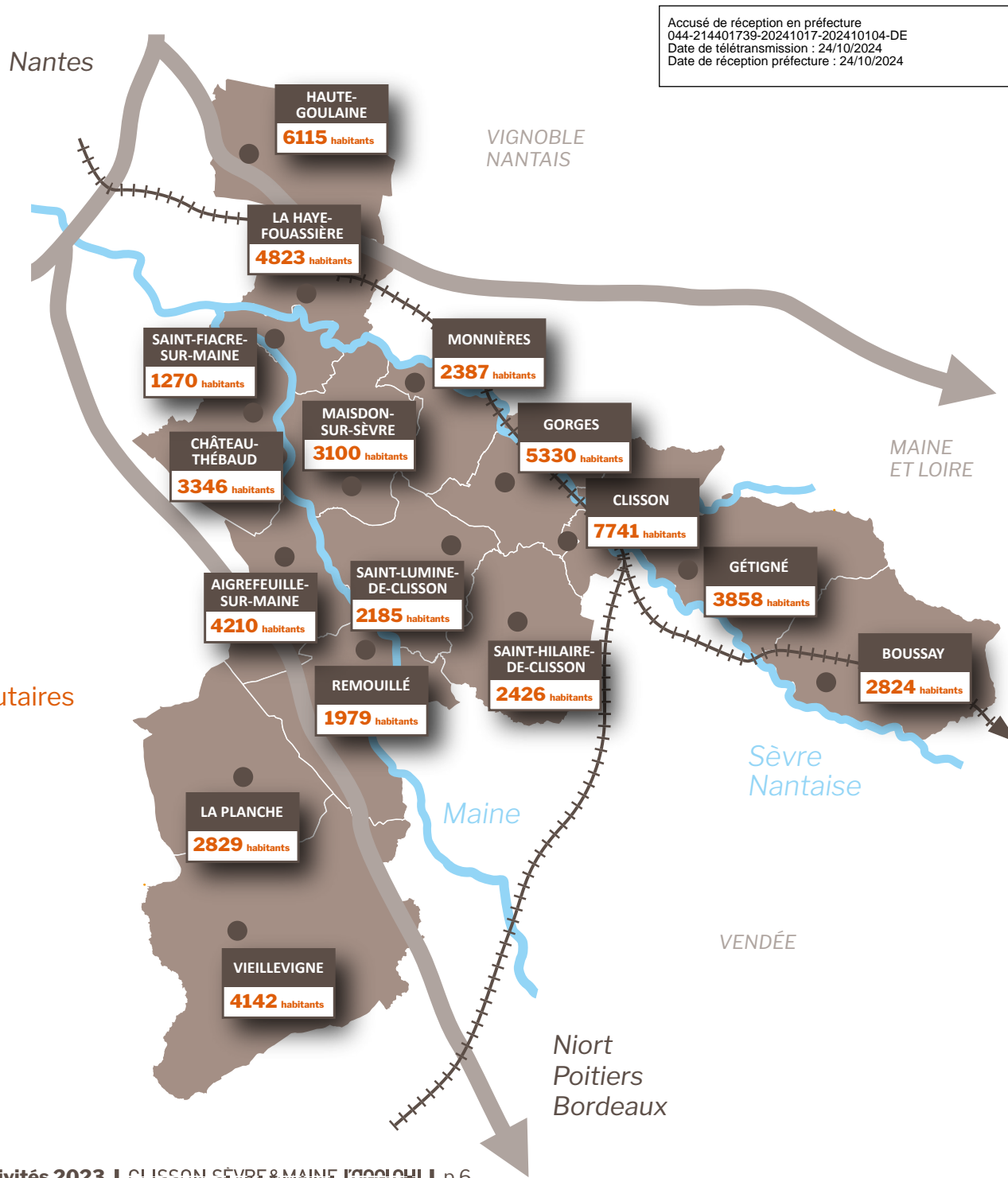
Clisson Sèvre et Maine Agglo

Carte d'identité au 31 décembre 2023



QUELQUES CHIFFRES :

- **16** communes
- **58 565** habitants
- **30 954** hectares
- **27** parcs d'activités
- **5 236** entreprises
- **50** délégués communautaires
- **170** agents



Accusé de réception en préfecture
 044-214401739-20241017-202410104-DE
 Date de télétransmission : 24/10/2024
 Date de réception préfecture : 24/10/2024

Source : Insee, Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2024 - Date de référence statistique : 1er janvier 2021



Les instances communautaires

Les instances communautaires permettent de garantir la représentativité des habitants, la transparence et le débat d'idées. Quatre instances sont au cœur de la collectivité et assurent son bon fonctionnement.



Le Conseil communautaire, instance de décisions

Le Conseil communautaire est composé de 50 conseillers élus au suffrage universel lors des élections municipales. Le nombre de représentants par commune est fonction du nombre d'habitants. **Le Conseil communautaire est l'organe délibérant**, il vote les décisions et les budgets. Il s'est réuni à sept reprises en 2023.



Le Bureau communautaire, instance de décisions, de mise en œuvre et de coordination

Le Bureau communautaire est composé du Président et de 14 Vice-présidents élus par le Conseil communautaire. **Il coordonne l'action de la collectivité** et la mise en œuvre des projets. Il peut prendre des décisions par délégation du Conseil communautaire.



Les commissions thématiques, instances de propositions

Espaces d'informations, d'échanges, de réflexions et de propositions, les commissions sont composées d'élus communautaires et municipaux (un représentant titulaire et un suppléant par commune). Elles étudient les dossiers, **proposent des actions et donnent leurs avis** sur les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention. Des conseils d'exploitation contrôlent, quant à eux, la gestion des services publics industriels et commerciaux.



La Conférence des Maires, instance d'échanges

Installée en 2023, la première Conférence des Maires s'est tenue en mai 2023. Elle réunit les Maires des communes membres. Lieu d'échanges et de coordination, cette instance a vocation à **débattre des sujets communs ou relatif à l'harmonisation des actions** des communes et de l'intercommunalité. La Conférence des Maires s'est réunie cinq fois en 2023.



Les compétences de la Communauté d'agglomération

(statuts adoptés en Conseil communautaire le 22 février 2022)

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

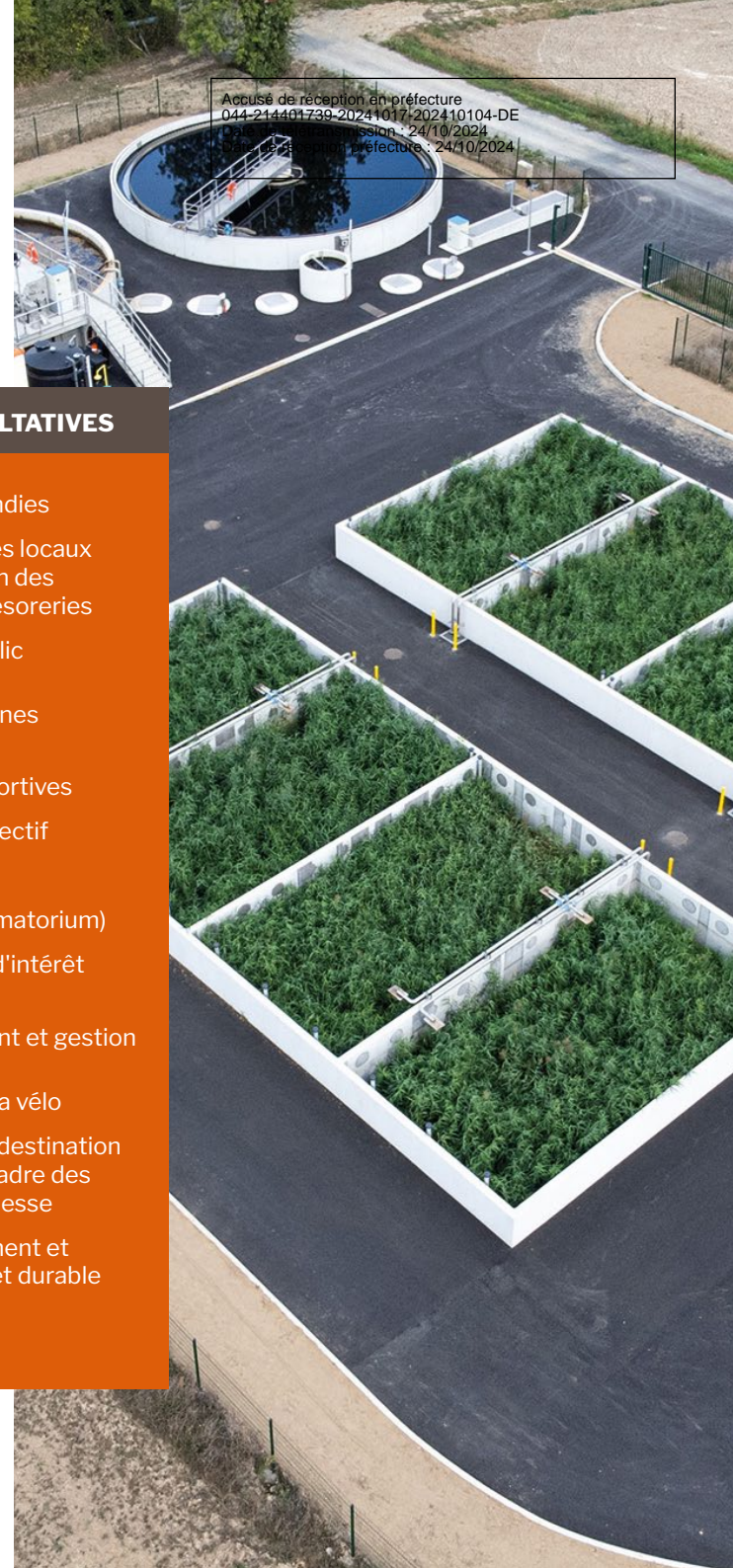
- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, opérations d'aménagement, organisation de la mobilité
- Équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat, politique du logement, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Politique de la ville : dispositifs de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Collecte et traitement des déchets
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Voirie et parcs de stationnement
- Environnement : lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, maîtrise de la demande d'énergie
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (Espace culturel Le Quatrain, centres aquatiques...)
- Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance, jeunesse, inter-génération

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Défense contre les incendies
- Construction, gestion des locaux de service et d'habitation des Gendarmeries et des Trésoreries
- Réseaux d'éclairage public communautaire
- Accessibilité aux personnes handicapées
- Actions culturelles et sportives
- Assainissement non collectif
- Innovation numérique
- Services funéraires (crématorium)
- Études et prospectives d'intérêt communautaire
- Protection, aménagement et gestion de l'eau
- Liaisons douces : schéma vélo
- Transports des élèves à destination des piscines et dans le cadre des activités enfance et jeunesse
- Politique de développement et d'aménagement global et durable du Pays





Des financements pour le territoire

Fin 2023, Clisson Sèvre et Maine Agglo a noué de nouveaux partenariats financiers avec l'Europe, la Région et le Département. Ces partenariats, d'un montant total de 4,3 millions d'euros, vont permettre le financement d'une vingtaine de projets menés par l'Agglo et les communes.

C'est un travail de plusieurs mois qui a été mené avec les 16 communes pour recenser les projets croisant à la fois les enjeux du Projet de territoire et ceux du Département, de la Région et de l'Union européenne. Au total, 23 projets ont été identifiés et vont bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 20 à 30 % de leur montant total. Des projets qui contribuent à la transition écologique du territoire et au développement d'une offre de services de proximité. Ces partenariats financiers prennent la forme de contrats signés avec le Département, la Région et l'Europe.

4.3 millions

d'euros pour des projets locaux



LES CONTRATS DE TERRITOIRE

LE CONTRAT INTERCOMMUNAL

Partenaire : Département de Loire-Atlantique

Enveloppe : 1 500 000 €

Projets financés : Aménagements cyclables, construction d'une résidence jeunes actifs, reconstruction d'Aqua'val Sèvre à Clisson.



LE CONTRAT PAYS DE LA LOIRE

Partenaire : Région des Pays de Loire

Enveloppe : 1 245 000 €

Projets financés : Rénovation énergétique d'équipements (écoles, mairies, salles des fêtes...).



ITI-FEDER (FONDS EUROPÉENS)

Partenaire : Union européenne

Enveloppe : 1 650 000 €

Projets financés : Aménagements cyclables, rénovation énergétique d'équipements (mairies, salles des fêtes), franchissement de la Sèvre au niveau du Liveau...



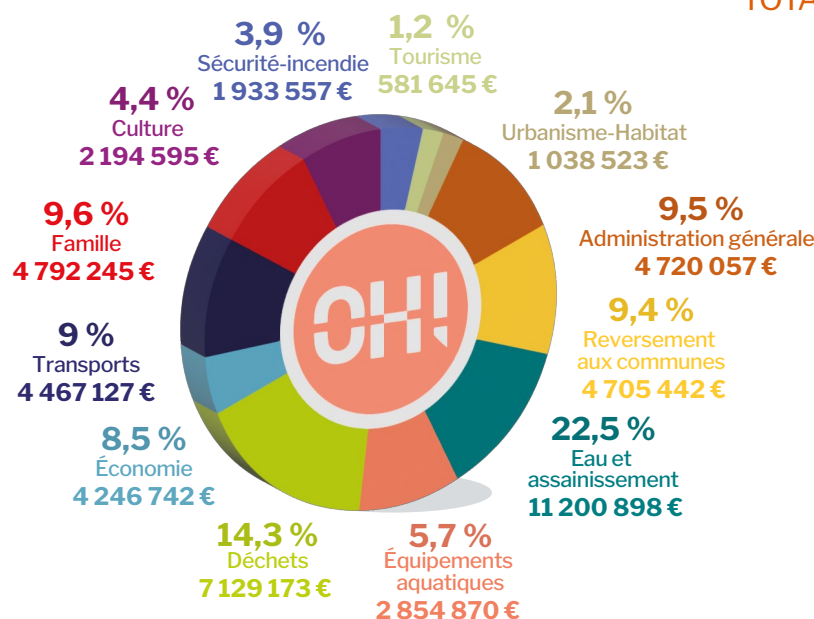


Le budget 2023 de la Communauté d'agglomération

LE BUDGET GLOBAL EST DE 49 864 874 €

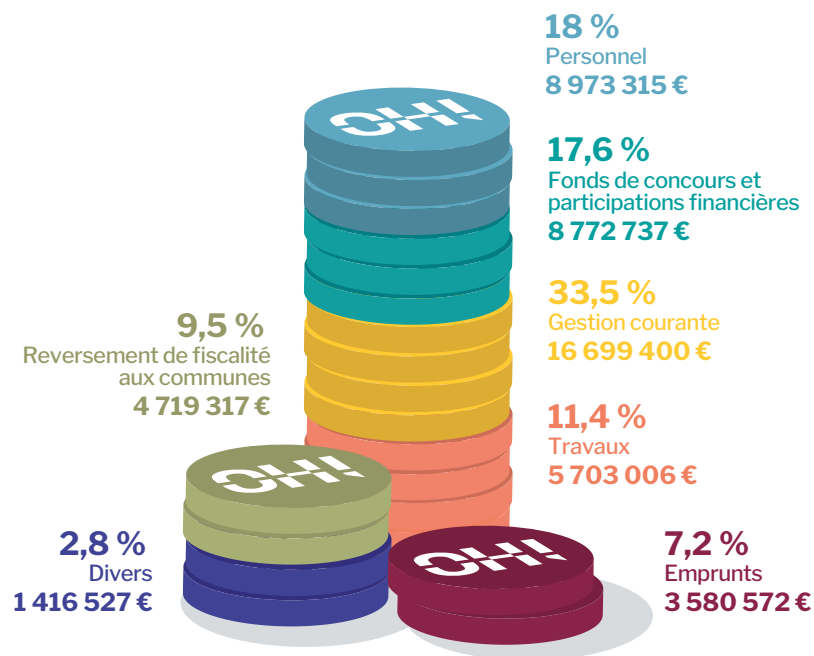
dont 38 610 353 € de dépenses de fonctionnement
et 11 254 521 € de dépenses d'investissement (hors opérations d'ordre)

DÉPENSES (par politique publique)



TOTAL : 49 864 874 €

DÉPENSES (par type)



LES PRINCIPAUX ENJEUX

- S'adapter au contexte inflationniste, aux tensions économiques et énergétiques en particulier sur les budgets les plus exposés (transports, piscines, déchets).
- Assumer notre rôle d'Agglomération de services en confortant le niveau de l'offre auprès des habitants et des entreprises.
- Continuer d'investir pour renouveler nos équipements et mener des actions en faveur de l'environnement et de la transition énergétique.
- Affirmer, engager et traduire concrètement les orientations prises à travers le Projet de territoire.
- Conserver une maîtrise des dépenses de fonctionnement par la mise en œuvre de mesures de sobriété.

POINTS DE REPÈRE

- Dépenses d'équipement par habitant **98 €**
- Dettes par habitant **419 €**
- Produit des impositions directes par habitant **299 €**
- Dépenses de fonctionnement par habitant **692 €**
- Recettes de fonctionnement par habitant **899 €**
- Recettes de l'État (dotation globale de fonctionnement) par habitant **54 €**
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement **47 %**
- Dépenses de fonctionnement et remboursement annuel de la dette / recettes de fonctionnement **82 %**
- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal **0,88**
- Taux d'équipement brut **0,11**



UNE SITUATION FINANCIÈRE SAIN

La prospective financière de Clisson Sèvre & Maine en 2020 a été actualisée en 2023, afin d'anticiper au mieux les impacts de la crise énergétique, de l'inflation et la couverture des besoins de financement des projets communautaires :

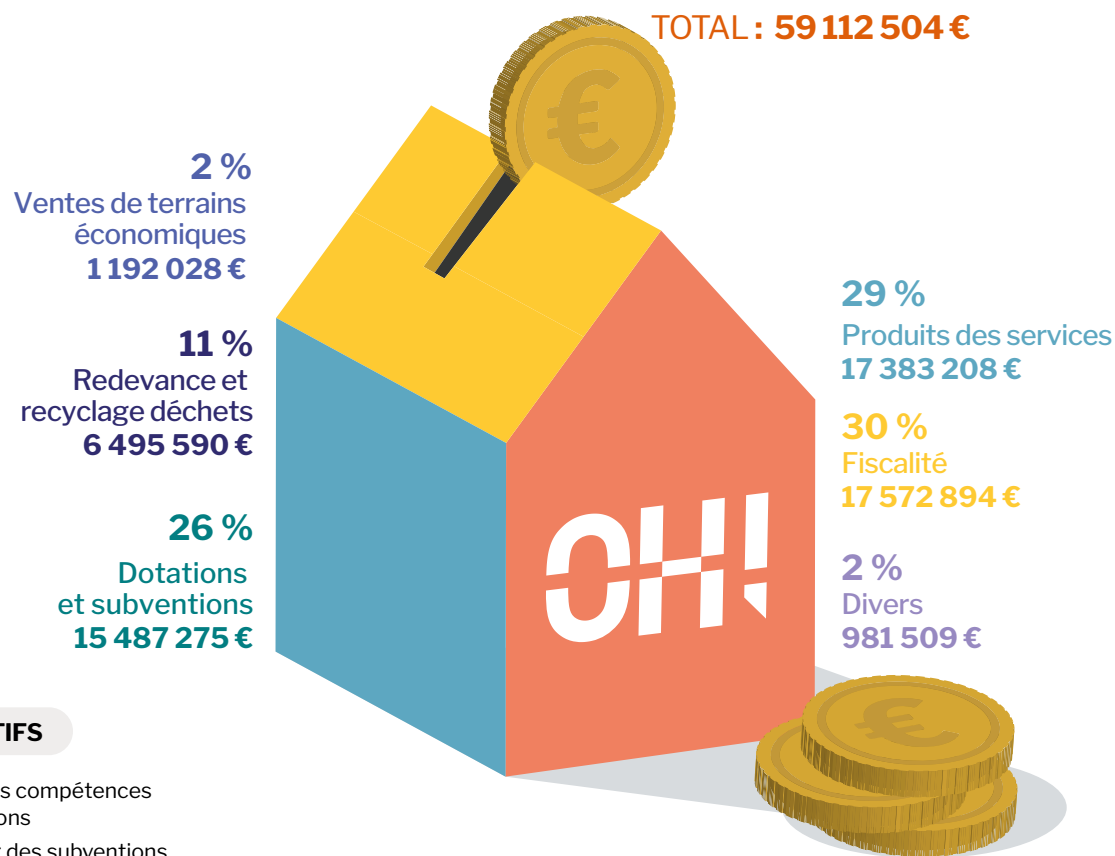
- Un fonds de roulement de près de **17,5 millions d'euros**
- Un solde de la section de fonctionnement en nette progression, qui s'établit à environ **15,3 millions d'euros**, renforçant ainsi la capacité d'autofinancement des investissements
- Une capacité de désendettement qui reste contenue à **5 années**



DES LEVIERS DE FINANCEMENT ACTIVÉS

- Création d'une **cellule de gestion des fonds européens et politiques contractuelles**, afin de mobiliser des soutiens financiers aux projets de l'Agglo et des communes (lire aussi p.9)
- **Maitrise des coûts de fonctionnement** par des investissements sur nos équipements
- **Une hausse de la fiscalité ménages et entreprises pour :**
 - dimensionner l'offre de services aux évolutions démographiques ;
 - faire face aux hausses de coûts liées à l'inflation en particulier sur les fluides (+6% en 2023, +4% en 2024, +3% en 2026) ;
 - financer de nouvelles actions d'accompagnement des habitants et des entreprises dans leurs transitions (rénovation énergétique, stratégie de développement économique, actions pour favoriser les filières courtes...).

RECETTES



LES OBJECTIFS

- Stabiliser les compétences et les missions
- Rechercher des subventions et des recettes
- Optimiser les dépenses
- Travailler sur le pacte financier et fiscal
- Ajuster les politiques tarifaires
- Agir sur la fiscalité

FISCALITÉ		
	2024	2023
Foncier bâti	2,87 %	2,84 %
Foncier non bâti	6,89 %	6,82 %
Cotisation foncière des entreprises	26,86 %	26,59 %



Les services qui composent l'Agglo

Pour exercer toutes les missions qui lui sont confiées dans le cadre des compétences transférées par les communes membres, la Communauté d'agglomération emploie environ **170 professionnels** qui travaillent en étroite collaboration avec les élus.

89
femmes

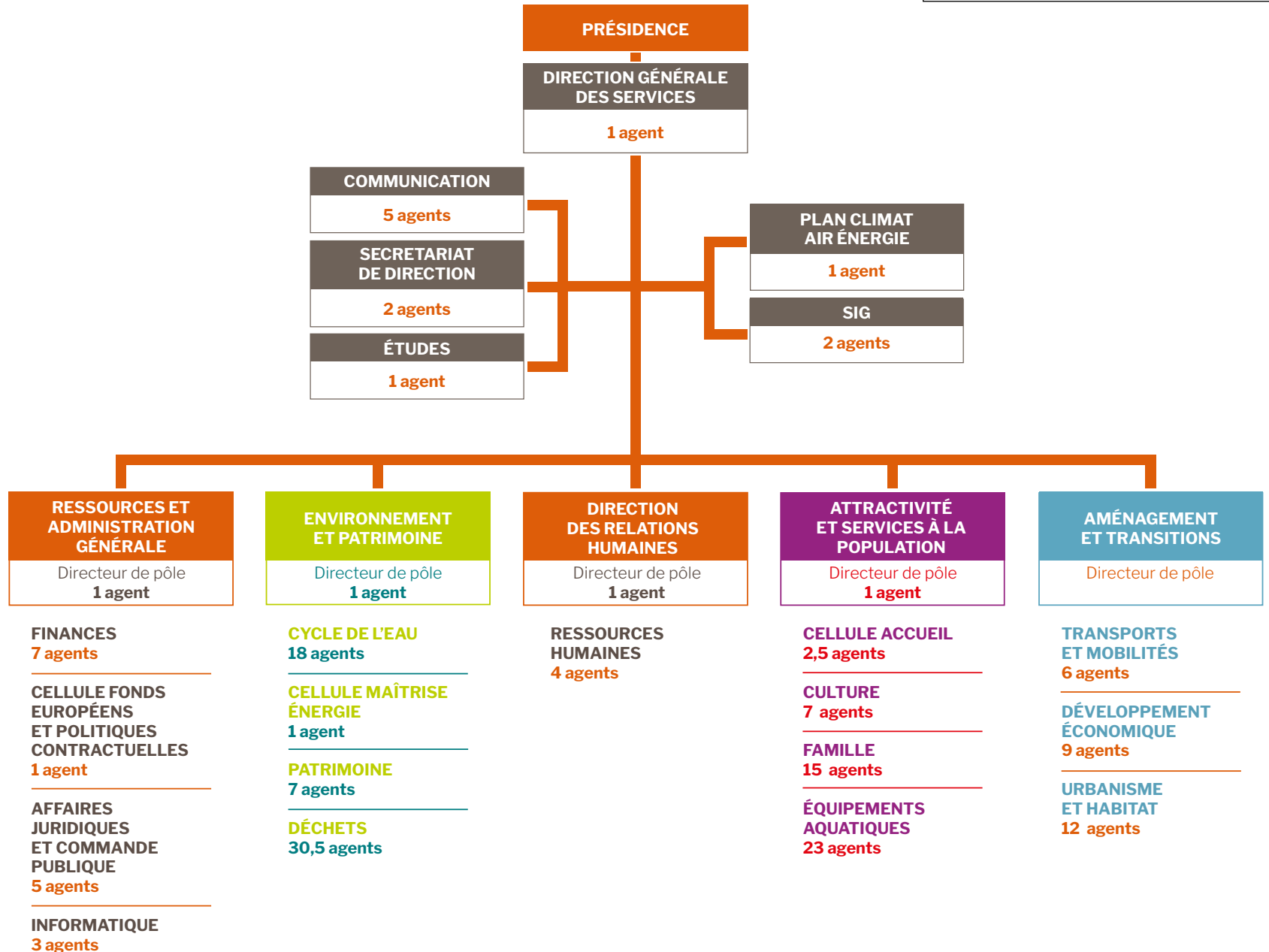
78
hommes

167
agents permanents

209
contrats temporaires

154
emplois équivalents temps plein

42 ans
de moyenne d'âge





Des ressources au service des politiques publiques

Pour déployer ses actions et assurer une qualité de service auprès des habitants et des usagers, Clisson Sèvre et Maine Agglo s'appuie sur une communauté de métiers.

Parmi eux, les services transversaux et fonctions supports, indispensables pour accompagner les équipes opérationnelles, veiller au bon fonctionnement de la collectivité et garantir le respect de ses droits et obligations.



LE SERVICE INFORMATIQUE ET PROJETS NUMÉRIQUES

Facilite et sécurise le travail des agents au quotidien pour un service public moderne et accessible.



LE SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Sécurise le fonctionnement et les instances de l'Agglomération, veille au respect du cadre réglementaire et juridique applicable aux établissements publics de coopération intercommunale.



LA CELLULE FONDS EUROPÉENS ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Recherche des financements auprès des partenaires institutionnels et accompagne le montage des dossiers de subvention.



LE SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Développe et actualise des outils de gestion et d'observation cartographique fiables pour l'Agglo et les communes.



LE SERVICE COMMUNICATION

Produit et diffuse une information claire, accessible et multicanale sur l'offre de services publics et les projets menés par l'Agglomération auprès des usagers, des élus, des partenaires.



LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

Organise, forme, accompagne les équipes de Clisson Sèvre et Maine Agglo dans leurs métiers, leurs carrières, leurs évolutions.



LA DIRECTION GÉNÉRALE

Organise et garantit une gestion efficace et équilibrée de la collectivité au service des usagers et du territoire.



LE SERVICE FINANCES

Assure le bon fonctionnement et l'équilibre financier de l'Agglo.



LA CELLULE ACCUEIL GÉNÉRAL

Assure l'accueil physique, répond aux questions, informe et oriente les usagers vers les bons services et interlocuteurs.

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024



LA REPRÉSENTATION DES COMMUNES

- Conseil communautaire
- Commissions
- Conseils d'exploitation
- Groupes de travail



LES CONTRIBUTIONS ET CONCERTATIONS

- Projet culturel de territoire (PCT)
- Programme local de l'habitat (PLH)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Plan global de déplacement (PGD)



LES ÉCHANGES ET PARTAGES D'INFORMATION

- Réunion des Directions générales des services
- Groupes thématiques : services techniques, finances, communication
- Espace élus : extranet de l'Agglo
- Espace DGS et DST : extranet de l'Agglo
- Communiqués d'information
- Emailing élus
- La Rencontre élus rassemblant tous les élus du territoire



LES SUPPORTS À DISPOSITION

- Livret de présentation L'intrOH!
- La pochette d'accueil
- L'extranet de l'Agglo Powoh



DES SERVICES COMMUNS OU MUTUALISÉS

- Service Autorisation du droit des sols
- Service de Conseil en énergie partagé



LES FORMATIONS ET OUTILS

- Fonctionnement de l'Agglo : présentation du rapport d'activités annuel dans les conseils municipaux
- Formations communes
- Ateliers, applications et données géographiques (SIG)



LES GROUPEMENTS DE COMMANDE

- Sites Internet
- Entretien voirie
- Contrôle périodique des bâtiments



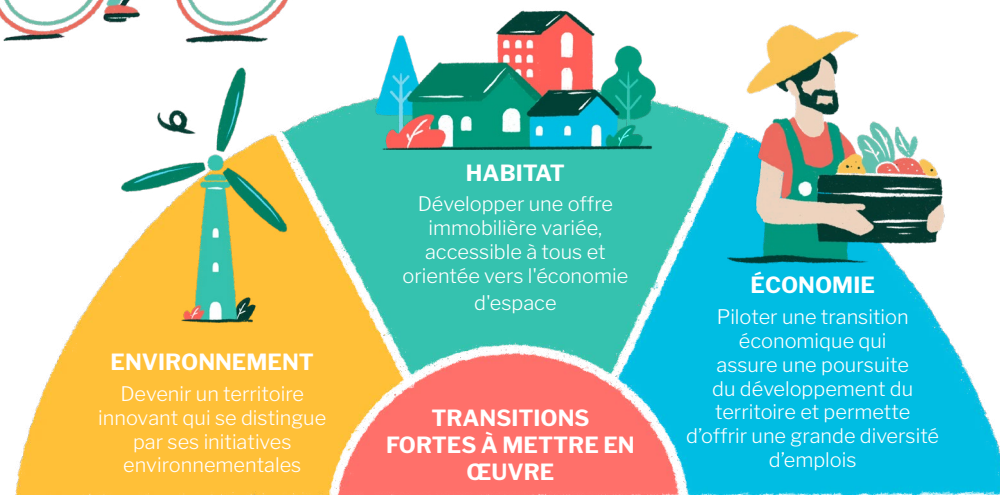
UNE AGGLOMÉRATION ENGAGÉE



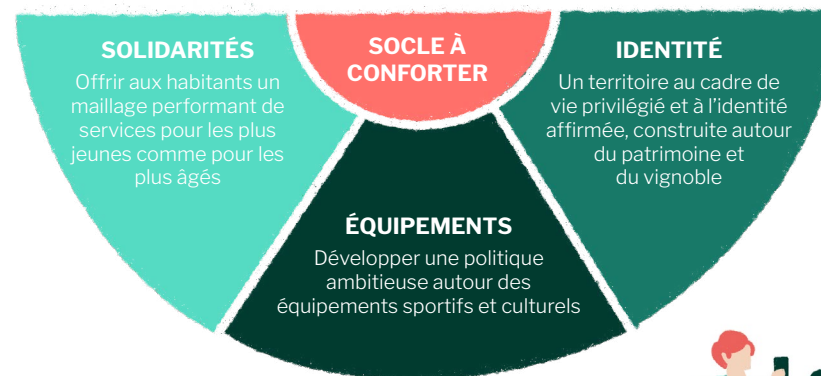
Le projet de territoire en actions

Fruit de plusieurs mois de travail, d'échanges et de concertation, le **Projet de territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo** a été finalisé et approuvé en septembre 2022. Cette feuille de route guide l'action et les projets de la collectivité.

Quelles sont les transformations à opérer et les projets à mener sur notre territoire ? Comment envisageons-nous l'amélioration de nos vies dans nos communes ? Quels sont les obstacles à surmonter pour faire de Clisson Sèvre et Maine Agglo un territoire qui offre un avenir durable à tous ses habitants ? Autant de questions qui ont guidé les réflexions et permis de définir collectivement des axes stratégiques forts et des priorités d'actions. Objectif : assurer un développement dynamique, durable et équilibré de notre territoire et préserver notre cadre de vie. Une analyse financière fine et détaillée a été menée pour donner à la collectivité les moyens de concrétiser ces actions.



PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMMUNAUTAIRE





S'ENGAGER DANS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MAÎTRISÉ DU TERRITOIRE

Devenir un territoire innovant qui se distingue par ses initiatives environnementales

- Développer une offre de mobilité durable
- Engager la transition énergétique du territoire
- Préserver, améliorer la qualité de nos ressources en eau
- Réduire et mieux valoriser la production de déchets

Développer une offre immobilière accessible à tous et orientée vers l'économie d'espace

- Développer une politique d'aménagement et de logement sous l'angle de la transition énergétique et la sobriété foncière
- Diversifier l'offre de logement pour un habitat adapté aux différents besoins, de qualité et accessible à tous
- Offrir des solutions pour l'hébergement des jeunes actifs
- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées

Piloter une transition économique pour assurer le développement du territoire et offrir une diversité d'emplois

- Développer une offre foncière, immobilière et de services pour accompagner les évolutions de secteur économique et de l'emploi
- Soutenir et accompagner les porteurs de projets et les innovations
- Devenir un territoire d'accueil pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Maintenir la diversité du tissu économique
- Soutenir les entreprises agricoles et viticoles dans leur développement et leurs transitions
- Ancrer la dynamique touristique du territoire en s'appuyant sur nos atouts : le patrimoine, la nature, la viticulture et la vitalité du tissu associatif

CONFORTER NOTRE OFFRE DE SERVICES ET CULTIVER NOS SPÉCIFICITÉS

Offrir aux habitants un maillage de services performant

- Adapter les services aux familles (petite enfance, enfance, jeunesse), aux évolutions démographiques et aux attentes
- Renforcer le lien intergénérationnel
- Accompagner les aînés dans leur recherche de services

Développer une politique ambitieuse autour des équipements sportifs et culturels

- Développer une politique sportive, éducative et ludique autour des centres aquatiques
- Déployer une offre culturelle de proximité et favoriser les pratiques artistiques et culturelles
- Faire rayonner les écoles de musique sur l'ensemble du territoire

Affirmer l'identité et le bien-vivre sur le territoire

- Développer les circuits courts et de proximité
- Valoriser et préserver les atouts du territoire, son patrimoine matériel et immatériel, ses paysages



Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024





PCAET, notre plan d'actions pour le climat

En 2021, sous l'impulsion de l'Agglomération et des communes et en concertation avec les acteurs locaux, un Plan climat air énergie territorial a été adopté. Ce plan d'actions vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergie. Des objectifs qui irriguent toutes les politiques publiques déployées par les collectivités, l'Agglomération et les communes.

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Réduire de 23 % les consommations d'énergie, tous secteurs confondus d'ici 2030 et de 53 % d'ici 2050.
- Couvrir 42 % de nos besoins énergétiques par des énergies renouvelables d'ici 2030, 100 % d'ici 2050 (11 % en 2020).
- Diminuer de 31 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 70 % d'ici 2050.

SEPT AXES STRATÉGIQUES

- 1 Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire
- 2 Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité
- 3 Se déplacer sobrement sur le territoire
- 4 Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- 5 Développer et soutenir une économie locale et durable
- 6 Développer le potentiel d'énergies renouvelables du territoire
- 7 Atténuer la vulnérabilité et adapter le territoire au changement climatique



Ces documents stratégiques qui orientent l'action de l'Agglomération

Sur les grandes politiques publiques, Clisson Sèvre et Maine Agglo dispose de documents cadres, travaillés avec les communes, les partenaires et les acteurs locaux. Parmi ces documents stratégiques :

- le Programme local de l'habitat
- le Projet culturel de territoire
- le Plan global de déplacements
- la stratégie de développement économique

LES POLITIQUES PUBLIQUES

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

12

En matière de déchets, Clisson Sèvre et Maine Agglo agit à la fois sur la collecte et le traitement des déchets produits par les usagers, mais également sur la prévention et la réduction des déchets à la source.



À LA UNE

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Mieux trier et mieux valoriser

Maîtriser les coûts, réduire la production de déchets et améliorer la qualité du tri et les conditions de travail, ce sont les fils conducteurs des évolutions apportées aux services de collecte et de traitement des déchets. En 2023, chaque foyer de l'Agglo a reçu un bac jaune pour la collecte des emballages (les particuliers en maison individuelle et les professionnels collectés qui ont des déchets similaires à ceux des ménages). Le passage des sacs jaunes au bac jaune permet de réduire l'utilisation de plastique jetable, d'améliorer la propreté de l'espace public, d'assurer un meilleur suivi des erreurs de tri, tout en améliorant les conditions de travail des équipes.

En parallèle, un nouveau règlement pour les déchèteries a été mis en œuvre au 1^{er} avril 2023. Il vise à recentrer l'utilisation des déchèteries par les particuliers et à diminuer les dépôts, notamment de déchets verts. Ainsi 12 passages par an sont inclus dans l'abonnement (chaque passage supplémentaire est facturé). L'entrée est désormais interdite aux professionnels, réorientés vers des installations adaptées à leurs activités.



Deux ateliers réunissant les partenaires se sont tenus en 2023.

Prévention : la concertation se met en place

La collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un document guide pour réduire les déchets, appelé Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Cette démarche est menée en concertation avec les associations et partenaires du territoire, afin de croiser les points de vue et de s'enrichir d'idées et de propositions des acteurs de terrain. Lors de deux ateliers, quatre thématiques ont été abordées : la consommation responsable, le gaspillage alimentaire, la valorisation des biodéchets et le réemploi. Ils ont été complétés en novembre par une enquête téléphonique auprès des habitants visant à identifier les actions et services permettant de réduire et de mieux trier les déchets. Ce plan sera voté en 2024.



Un nouveau règlement des déchèteries a été mis en œuvre au 1^{er} avril 2023.

AUTRES FAITS 2023



Un équilibre budgétaire fragile mais atteint

Les coûts pour transporter et traiter les déchets mais aussi les taxes sur les déchets enfouis ou incinérés connaissent de fortes hausses. Pour maintenir l'équilibre du budget et un niveau de service de qualité, l'Agglo a adapté sa grille tarifaire avec une augmentation de 11 %. Une décision qui s'accompagne de nombreuses actions pour réduire la production de déchets et développer de nouvelles filières de valorisation.



Valorisation des déchets

79,6 % des déchets ménagers et assimilés (hors gravats et déchets dangereux) ont été valorisés en triant, compostant et broyant les végétaux. La collectivité est au-delà des objectifs annoncés par la Loi de Transition Energétique qui vise 65 % en 2025.



L'installation de composteurs collectifs se poursuit

Des points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires maillent le territoire pour proposer une solution aux habitants qui n'ont pas de jardin pour composter. Un nouveau site a été créé à Clisson en 2023 (quartier du Lycée Aimé Césaire).

EN CHIFFRES

23 113

bacs jaunes distribués

25 984 tonnes

de déchets collectés
(contre 35 101 tonnes en 2022)

444 kg

de déchets/habitant (contre 602 kg en 2022)

82 kg / hab / an

d'ordures ménagères déposées dans le bac gris (moyenne nationale 250 kg)

261 kg

de déchets/habitant en déchèterie (contre 409,5 kg en 2022)



Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

PROJETS 2024



À partir du 1^{er} avril 2024, réorganisation des tournées de collectes.



Poursuite de l'élaboration du PLPDMA : fixation des objectifs et rédaction du plan d'actions.



Réorganisation du service afin d'équilibrer la partie exploitation et la partie prévention et accueil du public.



CYCLE DE L'EAU

Pour préserver et garantir la qualité de la ressource en eau et de nos milieux aquatiques, l'Agglomération a fait le choix de maîtriser l'ensemble de la filière, de la distribution de l'eau potable à l'assainissement collectif et individuel en passant par la prévention des inondations et la gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques.

À LA UNE

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Des travaux pour préserver la ressource

En 2023, l'Agglomération a souhaité amplifier son programme d'investissement avec pour objectifs d'améliorer à la fois la distribution de l'eau mais également sa qualité.

La collectivité se structure pour renouveler ses réseaux de distribution et de traitement des eaux. Parmi les chantiers majeurs, on peut citer la mise en séparatif du quartier du Fief des pommiers à Clisson. En 2023, les travaux ont porté sur la séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement et le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable, rue du docteur Boutin.

La nouvelle station d'épuration à Remouillé à peine ouverte, le service a travaillé en 2023 à la construction d'un équipement du même type à Boussay. Cette future station, dont les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2025, permettra de répondre à l'évolution démographique de la commune tout en proposant un traitement des eaux usées beaucoup plus performant que l'actuelle lagune.



Des travaux sont engagés sur les réseaux et les stations d'épuration.

AUTRES FAITS 2023



Assainissement non collectif : mise en place de pénalités financières

Les premières pénalités financières ont été adressées fin 2023 aux habitants ne disposant pas d'installation (rejet direct au milieu naturel) ou n'ayant pas réalisé les travaux de réhabilitation suite à un achat immobilier. Cette mesure coercitive vise à reconquérir la qualité de l'eau du territoire, nos masses d'eau étant en mauvais état physico-chimique et bactériologique en Loire-Atlantique.



Eau potable : mise en place de la tarification incitative

Avec la prise de compétence eau potable, l'Agglo a harmonisé les tarifs de l'eau à tous les abonnés, tout en encourageant une consommation responsable. La collectivité applique désormais un tarif progressif. Le principe : au-delà d'un certain volume consommé, le tarif augmente.



Lancement du schéma directeur eaux usées et eaux pluviales

Ce document permet la programmation d'actions et de travaux en matière d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales. La stratégie de gestion de ces eaux et la programmation des travaux associés pour améliorer les réseaux y sont inscrits. Il vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et à améliorer l'efficacité des systèmes d'assainissement, en définissant les priorités d'intervention sur le territoire.

EN CHIFFRES

4 544

installations d'assainissement individuel

31

stations d'épuration

440 km

de réseau d'assainissement collectif

21 200

abonnés au service d'assainissement collectif

779 km

de réseau de distribution d'eau potable

Entre **85 et 95 %**
de rendement du réseau d'eau potable
selon les secteurs

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

PROJETS 2024



Lancement d'un schéma directeur en eau potable.



Lancement de la maîtrise d'œuvre de la mise en séparatif du quartier des Fleurs à Gorges.



Renouvellement de 3,5 km de réseau d'eau potable à Saint-Hilaire-de-Clisson.



Poursuite de la structuration du service.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La diminution des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont des objectifs majeurs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2021. L'Agglo et les communes ont fait le choix d'une action coordonnée pour apporter des réponses cohérentes et efficaces, à court et moyen terme.

À LA UNE

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Agglo et communes pour un schéma directeur des énergies renouvelables

Lancé en 2023, le Schéma directeur des énergies renouvelables s'écrit à 17 (les 16 communes et l'Agglomération). Une étude précise et de terrain a été menée pour identifier les sites et les potentiels de production des différents types d'énergies renouvelables, commune par commune. En parallèle de ce travail de repérage et d'analyse, les élus et techniciens de l'Agglo et des communes sont allés à la rencontre de collectivités voisines pour échanger sur le fonctionnement, la rentabilité, les modes de gestion de projets déjà mis en œuvre (parc éolien, photovoltaïque au sol, ...). Cette phase de diagnostic et d'acculturation a permis de dresser un état des lieux précis du potentiel de production sur le territoire. La démarche va se poursuivre en 2024 avec des études de faisabilité pour chacun de ces projets. Un préalable pour permettre à chaque collectivité d'élaborer sa stratégie de déploiement des énergies renouvelables à court et moyen termes (5 à 10 ans).

Premier Défi énergie et eau

Pour cette première édition du Défi énergie et eau proposé par Clisson Sèvre Maine Agglo, 49 foyers ont relevé le pari de diminuer leurs consommations de chauffage, d'électricité et d'eau du 1^{er} décembre 2023 au 30 avril 2024. Cinq mois de défis et d'animations pour partager et échanger les bons gestes, les bonnes habitudes, les équipements à mettre en place.

49 foyers du territoire ont participé à la 1^{ère} édition du Défi énergie et eau.



AUTRES FAITS 2023



Un accompagnement mutualisé des collectivités

En 2022, Clisson Sèvre et Maine Agglo et les communes ont créé un service de Conseil en énergie partagé. Ce service, à destination des 17 collectivités, consiste à mutualiser un technicien spécialisé en énergie pour accompagner des projets de rénovations, de constructions et de développement des énergies renouvelables.

En 2023, 4 audits énergétiques ont été réalisés et 9 projets de rénovation ou de construction ont été accompagnés à différents stades.



Maîtriser les consommations d'énergie des équipements communautaires

L'Agglo a déployé de nombreux outils pour maîtriser ses consommations et ses dépenses : optimisation de l'éclairage public sur les parcs d'activités, organisation des cours pour optimiser les températures des bassins dans les piscines, mise en place de dispositifs d'optimisation des consommations d'électricité et de fluides dans tous les équipements.



EN CHIFFRES

10
bâtiments publics, d'une surface de 3 000 m², ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique

130
tonnes d'équivalent CO₂ économisées

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

PROJETS 2024



Finaliser le schéma directeur des énergies renouvelables.



Accompagner les communes dans le lancement de projets de production d'énergies renouvelables sur leur patrimoine bâti.



Lancer la 2^e édition du Défi énergie et eau.



Dresser le bilan à mi-parcours du Plan climat air énergie territorial.



Décarbinez votre activité

Mission C... accompagne les... qui s'engagent... réduction de... carbone.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accueillir, accompagner, faciliter... Clisson Sèvre et Maine Agglo aménage son territoire afin de créer des conditions propices au développement et à l'installation des entreprises et porter un développement économique cohérent, maîtrisé et durable. L'action de l'Agglo se tourne également vers l'accompagnement de proximité des entreprises, et ce, à tous les stades de leur développement.

À LA UNE

Transition écologique : un programme pour accompagner les entreprises

Cette collaboration inédite a permis de proposer un accompagnement complet et adapté aux spécificités des entreprises. L'Agglo, en collaboration avec l'association Mission Change et avec le soutien de l'Ademe, a mis en place un parcours de huit mois visant à réduire durablement les émissions de CO₂ des participants et à poser les bases d'un modèle économique adapté aux enjeux écologiques. Cet accompagnement sur-mesure, suivi par sept entreprises, a débuté par un bilan carbone complet et une analyse des enjeux pour chaque entreprise intégrant l'ensemble de son activité. Cette analyse exhaustive a posé les bases d'une stratégie d'entreprise repensée et d'un plan d'actions opérationnel. Ce travail a été enrichi de temps collectifs pour se challenger, s'inspirer et créer des synergies. Un programme apprécié des participants pour son expertise et son approche à la fois individuelle et collective. Réussie, l'initiative sera renouvelée en 2024.

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024



Un travail ambitieux est engagé pour faire du Vignoble Nantais une destination touristique à part entière.

Une nouvelle stratégie touristique

C'est en 2022 que le projet de faire du vignoble nantais une destination touristique a été lancé. Un diagnostic et des échanges ont été menés avec les acteurs locaux sur la place du tourisme dans le développement du territoire. Ce travail, administré par Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté de Communes Sèvre et Loire a abouti, en 2023, à la définition d'un cadre stratégique pour le développement touristique et la création d'une Société publique locale *Clisson Sèvre Loire Tourisme*. Pilotée et mise en œuvre par cette nouvelle instance, la construction de la Destination *Vignoble de Nantes* est pleinement engagée pour positionner et agir sur l'offre touristique et repenser la gouvernance et l'organisation de la filière. Parmi les chantiers identifiés : l'offre d'hébergement, le tourisme d'affaires, l'œnotourisme, les bords de Loire, Clisson et le Hellfest.



La 1^{ère} édition du parcours transition écologique a permis d'accompagner sept entreprises.

AUTRES FAITS 2023



L'alter éco étoffe son offre

Un an après l'ouverture de L'alter éco, Clisson Sèvre et Maine Agglo ajuste et développe son offre. De nouvelles formules de coworking ont été mises en place pour s'adapter aux besoins, qu'ils soient ponctuels, réguliers ou permanents.



La Semaine des transitions, fer de lance des animations 2023

Afterwork, témoignages, conférences, ateliers, tables-rondes : sept animations ont rythmé cette 2^e édition de la Semaine des transitions en septembre 2023. Un événement qui s'inscrit dans un programme d'une vingtaine d'animations menées tout au long de l'année, destinées aux entreprises, sur des thèmes qui font l'actualité (recrutement, cybersécurité, management, ...).



Externalisation de la gestion du Camping du Moulin

Au terme de plusieurs mois de procédure, Clisson Sèvre et Maine Agglo a confié l'exploitation et le développement du Camping du Moulin - à Clisson - à la société Onlycamp. Il prend la forme d'un contrat de location de 18 ans permettant à Onlycamp de développer un projet durable, axé sur un concept de camping nature.

EN CHIFFRES

27
parcs d'activités

5 236
entreprises sur le territoire
dont 903 sur les parcs d'activités

712
entreprises créées en 2023

104
entreprises accompagnées par le service
Développement économique

14 911
nuitées au Camping du Moulin



Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

PROJETS 2024



Déploiement de la stratégie de développement économique.



Réalisation de l'inventaire des parcs d'activités économiques.



Développement de l'offre de services de L'alter éco.



Définition d'un schéma d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises.



Instauration de la taxe de séjour à l'échelle de l'Agglomération.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

À travers la mise en place d'aides au covoiturage et au vélo, l'aménagement de pistes cyclables et l'accompagnement des employeurs, Clisson Sèvre et Maine Agglo encourage et favorise l'usage des modes de transports doux, sobres et partagés pour les déplacements du quotidien.

À LA UNE

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Les premières actions d'une stratégie mobilité repensée

L'Agglo a donné une nouvelle impulsion à sa politique mobilité en élargissant son champ d'actions et en se dotant de nouveaux moyens. Pour stimuler le covoiturage, un accompagnement gratuit a été mis en place pour les employeurs. À Haute-Goulaine, le premier Plan de mobilité employeur en commun a été lancé à La Lande Saint-Martin. Ici, c'est à l'échelle d'un parc d'activités et avec les employeurs que les actions se réfléchissent. En 2023, l'Agglo a investi le champ du transport collectif en posant les bases d'une première ligne de bus entre la Gare de Clisson et Gétigné qui sera mise en service en septembre 2024. Enfin, des vélos cargos et rallongés sont venus étoffer l'offre de vélos à assistance électrique en location. Pour financer ces projets, l'Agglo a instauré le versement mobilité, une contribution des employeurs publics et privés de plus de 11 salariés dont les recettes sont exclusivement dédiées aux mobilités.



À Haute-Goulaine, les entreprises de La Lande Saint-Martin élaborent conjointement leur plan de mobilité employeur.

AUTRES FAITS 2023



Un nouveau portail d'inscription aux transports scolaires

Dans un souci de proximité et d'amélioration de la relations usagers, un nouveau portail d'inscription aux transports scolaires a été déployé pour la rentrée 2023-2024.



Des actions lancées avec les collectivités voisines

Parce que nos déplacements ne s'arrêtent pas aux limites administratives, l'Agglo travaille en étroite collaboration avec les collectivités voisines. En 2023, une étude pour la mise en place de lignes de covoiturage dynamique a été lancée avec Grand Lieu Communauté et Nantes Métropole.



Un plan d'actions concerté avec la Région

En 2023, l'Agglomération a travaillé et signé avec la Région et 11 autres intercommunalités un Contrat opérationnel de mobilité. Un plan d'actions et des objectifs communs pour faciliter les déplacements des habitants à l'échelle du département et faciliter l'accès à l'offre de transports.



Un Schéma vélo qui trace sa route

Signalétique, aménagements, marquage au sol, près d'une dizaine de kilomètres de voies ont fait l'objet de travaux pour sécuriser et faciliter l'usage du vélo. Le schéma vélo prend forme grâce à une implication de l'Agglo et des communes pour assurer la continuité des cheminements.

EN CHIFFRES

5 686

élèves pris en charge chaque jour par les transports scolaires

180

habitants ont loué un vélo à assistance électrique en 2023

300

participants au défi mobilité 2023

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

PROJETS 2024



Mise en service de la ligne de bus Gare de Clisson - Gétigné



Nouveaux aménagements cyclables avec la voie verte Clisson - Saint-Hilaire-de-Clisson



Mise en place d'une organisation partagée pour la gestion des sentiers de randonnée



URBANISME ET HABITAT

Urbanisme, habitat, accès au logement, l'Agglomération organise l'aménagement de l'espace en garantissant un équilibre entre développement et préservation de son cadre de vie pour mieux vivre et habiter sur le territoire.

À LA UNE

Améliorer et adapter les logements

La collectivité encourage les propriétaires à conduire des travaux de rénovation portant sur l'amélioration énergétique et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Les habitants peuvent joindre gratuitement des conseillers France Rénov' par téléphone et se rendre dans des permanences pour les rencontrer à Aigrefeuille-sur-Maine, Boussay, Clisson et La Haye-Fouassière. Selon les travaux menés, un accompagnement complet peut être proposé.

Clisson Sèvre et Maine Agglo propose un accompagnement gratuit pour les ménages modestes et très modestes. Pour cela, la collectivité a mis en place un dispositif appelé Programme d'Intérêt Général, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Un budget global de 164 000 € y est consacré chaque année, en partie subventionné par la Région et l'Anah.



AUTRES FAITS 2023



Jeunes actifs : des besoins identifiés

Une étude menée en 2023 préconise de développer les logements pour les jeunes actifs sur le territoire. La collectivité a la volonté de construire une résidence habitat jeunes et de déployer un dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 2022, un guichet unique d'urbanisme permet aux usagers de faire des demandes de façon dématérialisée. Dès 2023, le service s'organise pour poursuivre la dématérialisation en interne et avec les autres services pour optimiser la chaîne de l'instruction.



Une nouvelle convention de service commun : Autorisation du Droit des Sols

Signée le 1^{er} avril 2023, la convention définit le rôle du service auprès de chaque commune. En plus de l'instruction des permis de construire, le service peut contrôler la conformité des constructions, participer aux commissions urbanisme et/ou accueillir les usagers pour expliquer les démarches.



La révision du SCoT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est le document de référence qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire. En 2023, il est en cours de révision.

EN CHIFFRES

620

permis de construire

1 585

déclarations préalables

2548

certificats d'urbanisme

295

propriétaires renseignés sur les possibilités de rénovation de leur bien

870 704 € HT

de travaux de rénovation engagés sur le territoire (286 031 € HT pour l'autonomie et 584 673 € HT pour l'énergie)

LES PROJETS 2024



Réflexion pour la construction d'une résidence habitat jeunes.



Test de la grille de cotation relative à l'attribution des logements locatifs sociaux.



Réflexion sur un dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant.



Élaboration du bilan mi-parcours du Programme Local de l'Habitat.



Élaboration du pacte territorial France Rénov permettant le déploiement opérationnel du service public de la rénovation de l'habitat.



Suivi de la révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Promouvoir une agriculture de proximité, c'est soutenir une économie et des emplois locaux. C'est aussi s'interroger sur la saisonnalité de notre assiette et encourager la consommation de produits locaux.

À LA UNE

Des enquêtes menées pour établir un état des lieux

Au printemps 2023, Clisson Sèvre et Maine Agglo a lancé plusieurs enquêtes pour connaître la situation agricole sur le territoire (hors viticulture). Des acteurs, du producteur au consommateur, se sont exprimés sur leur situation, les leviers et leurs attentes pour produire, vendre ou consommer localement. Ces enquêtes mettent en évidence la grande diversité des productions et d'importants volumes produits sur le territoire. Toutefois, elles relèvent également que les filières courtes

sont relativement peu présentes avec des points de vente méconnus des consommateurs.

Denis Caillé, l'un des gérants de La ferme de la Forêt à Vieillevigne, a témoigné en tant qu'éleveur indépendant.



AUTRES FAITS 2023



Faciliter la transmission des exploitations

L'Agglo a noué un partenariat avec la Chambre d'agriculture pour faciliter la mise en relation entre exploitants cédants et potentiels repreneurs. D'ici 5 ans, 40 % des viticulteurs seront en effet en âge de prendre leur retraite. En novembre 2023, un Viti'Bus a permis à des repreneurs de visiter des domaines viticoles à vendre ou en passe de l'être.



Des habitants motivés pour consommer local

Le jeudi 25 mai 2023, une vingtaine d'habitants s'est regroupée lors d'un atelier afin de partager des idées pour développer les circuits courts sur le territoire.



Rendez-vous des acteurs économiques

Le lundi 27 novembre, une réunion s'est tenue entre des producteurs, des transformateurs et des distributeurs. Ils ont proposé des actions afin de renforcer le lien avec les habitants, de faire connaître les productions locales, développer la transformation sur le territoire et renforcer le réseau entre les acteurs.



Temps d'échanges avec les partenaires institutionnels

Le 14 décembre, les acteurs institutionnels, tels que le Département de Loire-Atlantique, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique et des communes du territoire, ont travaillé à un plan d'actions afin de valoriser le travail des producteurs locaux.

EN CHIFFRES

40

producteurs de produits alimentaires en vente directe

785

réponses d'habitants à l'enquête menée sur l'agriculture et l'alimentation

79 %

des 154 agriculteurs (hors viticulteurs) sollicités ont répondu à l'enquête

LES PROJETS 2024



Élaboration et déploiement d'un plan d'actions à court et moyen terme pour développer l'achat de produits locaux.



Reconduction de l'opération Viti'Bus, doublée d'un AgriBus en direction de l'ensemble des agriculteurs.



FAMILLE

Parce que la place de l'enfant a évolué, parce que la parentalité a parfois besoin d'être accompagnée, parce que les jeunes participent au dynamisme d'un territoire, Clisson Sèvre et Maine Agglo s'engage aux côtés des familles et des professionnels pour l'accueil, l'épanouissement, la santé des enfants et des adolescents de 0 à 17 ans.

À LA UNE

Une compétence enfance qui prend corps

Clisson Sèvre et Maine Agglo, compétente en matière d'enfance, finance les 13 accueils de loisirs du territoire. Si chaque structure demeure indépendante dans sa gestion, elle s'inscrit dans le cadre posé par l'Agglomération et fait partie intégrante d'un réseau de professionnels. Ces derniers mois, la collectivité a travaillé à structurer et enrichir ce réseau. En 2023, des concrétisations ont vu le jour.

À commencer par une première journée pédagogique rassemblant l'ensemble des animateurs du territoire pour un moment de cohésion et d'échanges de pratiques. Un séjour commun, organisé par six accueils de loisirs, a également permis de réunir 80 enfants pendant l'été 2023.

La qualité d'accueil étant similaire d'une structure à l'autre, la question de la tarification a également été soulevée. Un groupe de travail dédié à cette question a débuté la réflexion sur une harmonisation des tarifs d'accueils, avec une mise en œuvre en 2024.

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024



120 animateurs ont participé à la 1^{ère} journée pédagogique intercommunale en mai 2023.

AUTRES FAITS 2023



Soutenir les professionnels

L'Agglomération apporte un soutien aux professionnels, qu'ils œuvrent auprès des tout-petits ou des plus grands : temps forts et soirées débat pour les assistantes maternelles, journée pédagogique et journée ressource pour les animateurs enfance et jeunesse.



Accompagner la parentalité

Le soutien à la parentalité s'est concrétisé par des événements offrant des temps de partage entre parents et enfants (matinée *Jouons en famille*, soirée *Comprendre pour s'entendre*), mais aussi des rencontres et des conférences (la santé mentale des ados, les écrans, l'épuisement parental, ...).



Faire des adolescents des adultes responsables

Si l'Agglomération souhaite permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux lieux ou activités – notamment l'été – elle ambitionne également de rendre les adolescents acteurs de leurs projets. Recherche d'un hébergement, des activités, budget sont préparés par les jeunes, avec le soutien des animateurs. Des actions d'autofinancement permettent de diminuer le coût du séjour, tout en responsabilisant les adolescents.

EN CHIFFRES

452

animations proposées
aux 364 assistantes maternelles

325

enfants différents accueillis au LAEP,
lors de 178 séances

13

accueils de loisirs

- 4 000 enfants accueillis
- 666 000 heures d'accueil
- 789 enfants partis, lors de 41 séjours

15

espaces-jeunes

- 1 118 adhérents
- 619 jeunes partis, lors de 43 séjours



Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

PROJETS 2024



Petite enfance :
valorisation du
métier d'assistante
maternelle,
renouvellement du
projet du Relais Petite
Enfance.



Enfance : formation
pour les directeurs,
mise en place de
l'harmonisation des
tarifs.



Jeunesse :
renouvellement
du marché pour la
gestion des espaces-
jeunes.

CULTURE

Forte d'une programmation riche et d'actions culturelles en développement, Clisson Sèvre et Maine Agglo veille à rapprocher la culture des habitants et rayonne au-delà de son territoire. C'est aussi au travers de son soutien aux écoles de musique que l'Agglomération développe son projet culturel.

À LA UNE

Avec Topo(s), créer du lien et mettre le territoire à l'honneur

L'année 2023 restera marquée par la 1^{ère} édition de Topo(s), regards artistiques sur le territoire. À travers ce projet artistique, l'Agglomération a souhaité inviter des artistes à poser leur regard sur le territoire. Un territoire à la fois historique, administratif, mais aussi social, un territoire de pensées, qui se découvre, se raconte, s'observe, un territoire qui célèbre la création.

Plusieurs propositions ont ponctué l'année, avec comme point d'orgue

ParadiseFest à Remouillé, qui a transformé le temps d'une journée la commune en cité paradisiaque. Au travers d'un étroit partenariat avec le Grand T, l'Agglomération s'est donnée les moyens de construire un projet d'envergure, impliquant artistes, associations et de nombreux habitants. La collectivité a ainsi rempli les objectifs fixés dans son Projet Culturel de Territoire : valoriser les originalités du territoire et proposer des événements fédérateurs.



AUTRES FAITS 2023



Soutenir les écoles de musique

La collectivité poursuit son soutien aux écoles de musique. En 2023, un plan de financement sur trois saisons a été adopté. La fusion des écoles de musique Sol en Vigne et Artissimo a également été accompagnée par l'Agglomération.



Faire découvrir le spectacle vivant aux plus jeunes

Comme chaque année, le service culturel a permis aux enfants et adolescents de découvrir le spectacle vivant, au travers de séances sur temps scolaire et de parcours d'éducation artistique et culturelle.



Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

EN CHIFFRES

27

spectacles

5 942

billets édités

8

communes ont accueilli un spectacle décentralisé

3 000

spectateurs lors de ParadiseFest à Remouillé

1 600

spectateurs lors de Suzie Plessis Party à Aigrefeuille-sur-Maine

LES PROJETS 2024



Préparation de la 2^e édition de Topo(s).



Réflexion sur le positionnement de la politique culturelle et adoption d'une nouvelle stratégie de communication.



Fusion effective des écoles de musique Sol en Vigne et Artissimo à la rentrée 2024 - 2025.

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

À travers ses deux équipements aquatiques Aqua'val, l'Agglomération facilite l'apprentissage de la natation par tous. Elle développe également une offre sportive, de loisirs et de bien-être.

À LA UNE

Des piscines accessibles à tous

L'Agglomération met un point d'honneur à faire de ses établissements aquatiques des lieux ouverts à tous. Ainsi la 1^{ère} édition d'Hand'idéfis s'est déroulée en mars 2023. Pendant deux jours, nageurs valides et en situation de handicap, mais aussi collégiens, ont relevé des défis, partagé des moments d'échanges et des temps festifs. Par cette mise en lumière, l'Agglomération se positionne comme une collectivité facilitatrice et à l'écoute, tout en faisant évoluer les regards sur la

différence. Depuis cet évènement, des structures ou particuliers continuent de fréquenter les piscines sur des créneaux dédiés ou publics.

Des créneaux sport-senior ont également ouvert en septembre 2023, permettant à ce public de poursuivre une activité physique de manière adaptée et de profiter des bienfaits du milieu aquatique. Côté bien-être, les deux soirées zen ont remporté un franc succès, offrant une bulle de détente aux participants.



AUTRES FAITS 2023



Aqua'val Sèvre : préparer l'avenir

Une mission portant sur des travaux à Aqua'val Sèvre a débuté en 2023. Elle permet d'envisager plusieurs scénari quant à l'avenir de l'équipement aquatique clissonnais.



Former des nageurs sauveteurs

En partenariat avec l'UDPS44, la collectivité propose des formations BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) dans ses piscines. Cette nouvelle offre de formation facilite ensuite le recrutement de nageurs sauveteurs saisonniers ou permanents à Aqua'val.



Se former à l'aisance aquatique

Un partenariat avec le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) a permis à Clisson Sèvre et Maine Agglo d'accueillir une formation régionale dédiée à l'aisance aquatique. En 2023, 23 personnes – dont 4 agents de l'Agglo – ont été formées à cet accueil innovant des 4-6 ans.



Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

EN CHIFFRES

172 000

entrées, soit une hausse de 10 %
par rapport à 2022

25 000

scolaires accueillis

1 167

adhérents aux activités,
soit un taux de remplissage de 85 %

LES PROJETS 2024



Faire des Jeux olympiques et paralympiques le fil rouge des animations.



Poursuivre et développer la politique sport-santé : ouverture de nouveaux créneaux, organisation d'évènements, ...



Valider le projet de travaux à Aqua'val Sèvre.



Politique de sobriété : investissements matériels, sensibilisation des nageurs, ...

Nous situer




Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20241017-202410104-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

 **Siège communautaire**
13 rue des Ajoncs
Parc d'activités Tabari

 **L'alter éco**
11 rue des Ajoncs
Parc d'activités Tabari
Service Développement économique

 **Pôle Déchets**
32, rue des Deux Croix
Parc d'activités Tabari

 **Centre aquatique**
Aqua'val Sèvre

 **Centre aquatique**
Aqua'val Maine

 **Centre technique**

 **Relais petite enfance**

 **Salle de spectacle**
Le Quatrain
Service Culturel

 **Parc d'activités**

 **Déchèterie**

 **Crématorium**

 **Gare**



Cholet
Poitiers

Sèvre
Nantaise

Vendée

Nous contacter :

Clisson Sèvre et Maine Agglo
vous accueille de **9h à 12h30**
et de **14h à 17h30**

13 rue des Ajoncs
Tél. 02 40 54 75 15
accueil@clissonsevremaine.fr

 www.clissonsevremaine.fr